



Réunion du Comité Syndical

du 21 janvier 2009

CS - 1.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

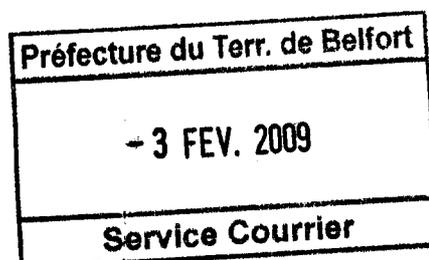
Désignation du Secrétaire de séance

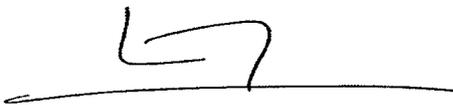
Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

A l'UNANIMITE, Madame Alexia LAVALLEE est désignée pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 21 janvier 2009, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article
L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,




Leouahdi Selim GUEMAZI